

Envoyé en préfecture le 12/04/2022 REPUBLIQUE FRANCAISE - DEF Reçu en préfecture le 12/04/2022 DOGNE Affiché le

LE GRAND ID: 024-200040392-20220331-DD2022_035-DE

1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD2022_035

Nombre	
de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	58
Votants	74
Pouvoirs	16

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 25 mars 2022

LE 31 mars 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

MANDAT SPÉCIAL À MADAME CLAUDINE FAURE - CLUB DES AMBASSADEURS DU PÉRIGORD 2022

PRESENTS:

M. AUDI, M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, Mme ROUX, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, Mme ESCLAFFER, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. NOYER, Mme LANDON, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. CHANTEGREIL, Mme MOULHARAT

ABSENT(S) EXCUSE(S):

M. COURNIL, M. MOTTIER, M. REYNET, M. GUILLEMET, M. DUCENE, M. SERRE, M. PARVAUD, M. GASCHARD, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD

POUVOIR(S):

- M. CIPIERRE donne pouvoir à Mme ESCLAFFER
- M. COLBAC donne pouvoir à Mme SALOMON
- M. LACOSTE donne pouvoir à M. AUDI
- M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. SUDREAU
- M. LE MAO donne pouvoir à M. LAGUIONIE
- M. TALLET donne pouvoir à M. MARTY
- M. RATIER donne pouvoir à M. SUDREAU
- M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
- M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. GEORGIADES
- M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CADET
- Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CADET
- M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND
- Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS
- M. MARSAC donne pouvoir à Mme COURAULT
- Mme DUPUY donne pouvoir à M. AMELIN
- M. VADILLO donne pouvoir à Mme REYS

MANDAT SPÉCIAL À MADAME CLAUDINE FAURE - CLUB DES A 2022

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

A Affiché le ADEURS DU LID: 024-200040392-20220331-DD2022_035-DE

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant qu'en matière de frais de représentation et de déplacements, à l'exception des frais engagés au titre de la formation des élus, la réglementation ne prévoit aucune forme ni aucun dispositif de remboursement, hors attribution d'un mandat spécial accordé par délibération du Conseil Communautaire.

Considérant que les députés de la Dordogne ont invité la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux à participer en tant que membre de Périgord Développement à la session d'hiver du Club des Ambassadeurs du Périgord le mardi 8 février 2022 à l'Assemblée Nationale.

Que Madame Claudine Faure, Vice-Présidente en charge de l'Economie a participé à cette assemblée pour représenter le Président.

Que les frais de déplacement sont pris en charge, les frais de restauration le cas échéant à hauteur de 17,25€ et les frais d'hébergement dans la limite de 110,00€ la nuitée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ:

- Décide de donner mandat spécial à Claudine Faure, Vice-Présidente en charge de l'Economie pour participer à la session d'hiver du Club des ambassadeurs du Périgord mardi 8 février 2022 à l'Assemblée Nationale à Paris.
- Autorise le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 12/04/2022	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 12/04/2022	Périgueux, le 12/04/2022
	Le Président, Jacques AUZOU